

# Le Général Joubert

| Il generale Joubert |

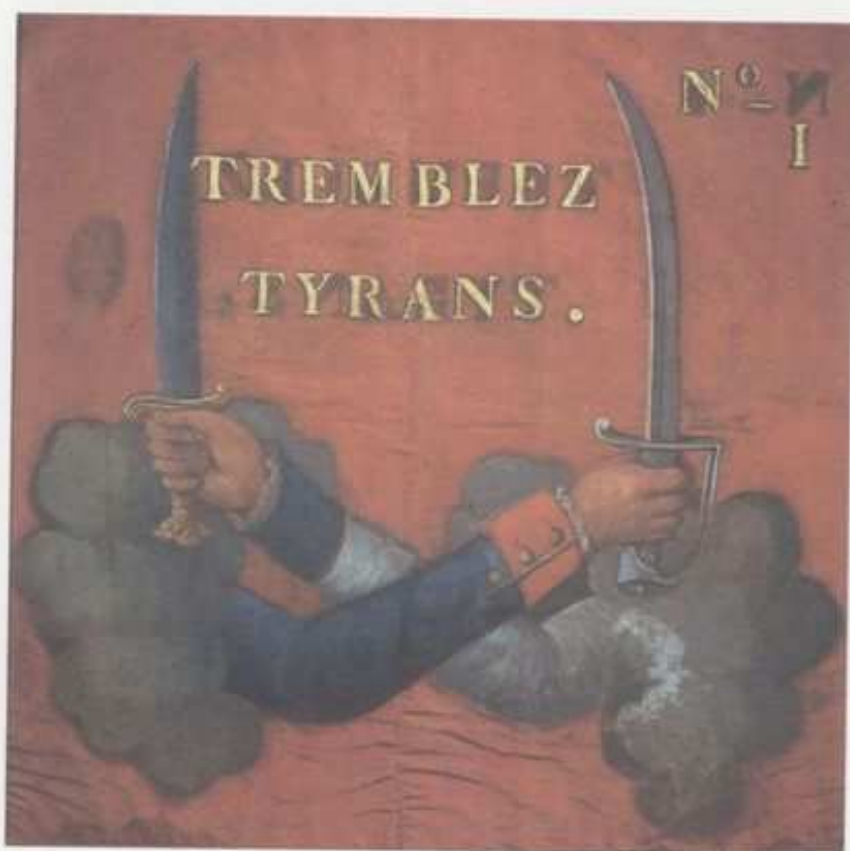


Un héros de la Révolution

*Un eroe rivoluzionario*

La formation des bataillons  
de volontaires dans l'Ain

La formazione dei battaglioni  
di volontari dell'Ain



Drapeau en soie.  
Inv. 1986-199  
Musée de la Révolution Française

# La formation des bataillons de volontaires dans l'Ain



Les armées révolutionnaires puis républicaines sont, pour le régime impérial et pour le XIX<sup>e</sup> siècle, le creuset d'une réforme militaire qui voit s'exacerber l'honneur et l'excellence : le général Joubert en est l'un des symboles, et bon nombre de généraux ainsi que tous les maréchaux du 1<sup>er</sup> Empire sont issus de ces armées républicaines. Si la décennie révolutionnaire crée l'idée de Nation et l'idée de Patrie, elle y joint aussi celle de citoyen et donc de soldat-citoyen.

Jusqu'en 1789, l'armée est aux mains des nobles, qui achètent leur régiment. Ces derniers sont composés de volontaires enrôlés par région pour les régiments dits royaux, et de mercenaires suisses et allemands pour les régiments dits étrangers. Si la loyauté des régiments étrangers est acquise par l'argent, les régiments français, à la veille de la Révolution ne sont en aucun cas le reflet de la société. En effet, l'armée – avec le règlement de Ségur en 1781 – reste un bastion de la noblesse. Les roturiers, s'ils ne forment pas le corps des officiers, sont omniprésents dans le corps des sous-officiers, qui va être appelé à être, dès le 14 juillet 1789, "les rouages essentiels de cette mécanique de précision qu'avait mise sur pied les soldats-philosophes"<sup>1</sup>, les futurs cadres de la République.

Après la prise de la Bastille, nombre d'officiers de l'armée royale émigrent à l'étranger. Les gouvernements

successifs de la France, pris dans l'urgence de la guerre des avril 1792, puisent dans ces sous-officiers pour les placer, en fonction de leurs actions mais aussi de leur attachement politique, aux places d'officiers.

Les armées de la République sont issues des troupes de ligne, donc composées d'une part d'engagés, d'autre part et surtout de volontaires. La différence entre les deux types de troupes anime des dissensions et des rivalités. Il faut attendre la loi du 21 janvier 1793 pour qu'un mode de formation unique regroupe les volontaires et les engagés en demi-brigades. Ces dernières sont composées d'un bataillon d'engagés, d'un bataillon de volontaires et d'un bataillon de requis. Les premiers encadrent et instruisent les seconds, ces derniers insufflent l'ardeur patriotique aux troisièmes. Ainsi naît l'armée de la Révolution.

## LES GARDES NATIONALES

A Paris, la chute de la Bastille entraîne la création des gardes nationales. Ces derniers sont des citoyens qui, en plus de leur journée de travail et leurs différentes obligations civiles, servent la nation par un service de garde militarisé.

Dans l'Ain, la création des gardes nationales se fait spontanément dès juillet 1789 dans les villes et les bourgs du département. Ces formations se font le plus souvent dans la liesse collective. Le recrutement de ces milices bourgeoises armées se fait surtout durant l'été 1789. Il est

1 - Deschard Bernard, *L'Armée et la Révolution*.

la réponse instinctive et spontanée à une situation de crise qui se sentent concernées par la "sûreté de la Constitution et... celle de la société en général".

Les citoyens du département s'engagent en masse dès 1790 dans les gardes nationales, qui se dotent d'un règlement et d'un mode de fonctionnement, puis d'un uniforme et d'armes, insignes de leur force et de leur pouvoir.

Si les uniformes sont exécutés par les tailleurs locaux, la fourniture des armes pose davantage de problème. Nombre d'armes proviennent des dépôts militaires et sont confiées au soin des districts qui les répartissent ensuite entre les municipalités : il arrive cependant que le défaut d'armes pousse des communes à passer commande de piques au maréchal du pays.

Quant aux gardes nationaux, ils se répartissent entre Français (fusiliers et grenadiers qui composent une sorte d'élite), cavaliers et canonniers, les premiers étant les plus nombreux.

La relation du soldat de la République à la société naît de l'idée de démocratie. En effet, le citoyen soldat, qui dans un premier temps se met au service, temporairement, de la Nation — en participant aux assemblées de la Garde Nationale — s'élève dans l'estime de ses concitoyens, car il fait preuve de civisme et d'intérêt pour la communauté en s'engageant à veiller sur la Nation et donc, à plus petite échelle, sur ses concitoyens. Le soldat-citoyen, tout en ne quittant pas son lieu de résidence, montre, par son enrôlement dans la garde nationale, son adhésion aux idées politiques de la France. De plus, de par son service, il applique et soutient les actions du gouvernement puisqu'il est, de par sa fonction, la force armée de l'État.

L'in symbolisme et une action de communication politique et révolutionnaire se met en place autour du soldat-citoyen. Ce dernier, par sa tenue, par sa coiffure, par son armement, mais aussi par sa participation à des fêtes, devient un vecteur de communication révolutionnaire. En effet, lors des fêtes de la Fédération qui emballent la France entre 1790 et 1791, on distribue ou l'on vend aux gardes nationaux présents des objets, souvenirs, reliquaires patriotiques. Ainsi les discours, imprimés et distribués aux participants, sont précieusement rangés et retrançés dans les registres de délibérations des gardes nationales, et des ouvrages vantant le mérite des gardes nationaux sont écrits par ceux-là même qui font partie des dites gardes. Il en est de même avec les boutons et les médailles qui commémorent ces grands moments de fraternisation.

En décembre 1790, tous les citoyens actifs (ceux qui paient suffisamment d'impôts) sont compris dans les listes des gardes nationales.

#### LES VOLONTAIRES (1791-1794)

La nouvelle structure de l'armée, imaginée par les révolutionnaires, inclut le libre engagement des hommes dans l'armée. L'idée de faire appel aux volontaires répondait aux critères de renouveau de l'armée et de démocratie. Le soldat devient par son volontariat un héros, un modèle social du citoyen temporairement militaire pour la défense de sa famille, de son village, de son pays et de la démocratie. Cela correspondait à la nouvelle idée que le gouvernement se faisait de l'armée, "une armée qui avait pour objectif de déléguer sur l'Europe, porteuse du message d'émancipation".

La Révolution crée ainsi une armée nationale en transformant par l'amalgame et la motivation politique les anciens régiments royaux. Avec la restructuration de l'armée en juin 1791, une différence est faite entre l'ar-

2 - Article de Pierre Nora.  
3 - Ibid.

mée de ligne et les gardes nationaux volontaires, les premiers se valorisant par leurs aptitudes au combat et les seconds ne voyant dans les régiments de ligne que des mercenaires sans aucun enthousiasme politique.

Le 22 juin 1791, l'Assemblée nationale décrète la formation de gardes nationaux volontaires en compagnies. Le département de l'Ain doit former trois bataillons. Des commissaires nommés par le directeur du département, le 28 juin, parcourent celui-ci afin de procéder à la levée des bataillons. Chaque municipalité doit fournir une liste de volontaires. Les engagements se font massivement et dans l'enthousiasme. Ces bataillons se rassemblent le 3 septembre 1791 au chef-lieu de district.

Le commissaire du département fait le recensement des hommes munis d'uniformes et d'équipements, puis forme les compagnies en regroupant autant que se peut les hommes des mêmes municipalités. Chaque compagnie de volontaires est composée d'un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un sergent-major (aux fonctions de fourrier), deux sergents, quatre caporaux et cinquante-deux grenadiers ou fusiliers, plus un tambour. Les compagnies ainsi formées procèdent à l'élection de leurs officiers et sous-officiers. Ces derniers ne pourront être choisis que parmi les citoyens ayant été précédemment gardes nationaux ou dans les troupes de lignes.

Tous les gardes nationaux volontaires (rapidement nommés volontaires) vont être équipés à peu près de la même manière : un habit bleu dit "à la française" avec collet, parement et passe-poil rouge, une veste blanche, deux culottes blanches, un chapeau en feutre noir bordé de laine noire avec une ganse, trois chemises, deux cols de basin blanc (temps de paix) et un col noir (temps de guerre), deux paires de souliers, une paire de gaitres de toile blanche, une paire de gaitres de toile grise, une paire de

gaitres d'estamette (étouffe réalisée avec la partie la plus fine et la plus résistante de la laine) noire doublée en toile sur les côtés, deux mouchoirs, deux paires de bas, une boucle de col, une paire de boucles de jarretières, un bonnet de nuit, deux cocardes, un tire-bouchon, une aigle, un tire-bourre, une épinglette et un tournevis (pour l'entretien du fusil), un herresse en peau de veau et un sac de toile pour les distributions. Tous ont un fusil avec sa baïonnette, un sabre-brûquet pour les sous-officiers et une épée pour les officiers.

La baïonnette et la pique "sont revêtues d'un pouvoir symbolique. (Elles sont les) armes du pauvre, armes de liberté, elles permettent la charge folle contre l'ennemi", elles sont les armes mêmes du soldat-citoyen, inexpérimenté en matière militaire. L'emploi de la baïonnette n'est généralisé à ce moment-là que dans l'armée française.

Dans le département de l'Ain, trois bataillons de volontaires existent au début de 1792. Ces bataillons ont un recrutement local et sont formés de volontaires issus de la même région. Avec la déclaration de guerre (20 avril 1792) et la pression exercée par les troupes coalisées aux frontières, le gouvernement demande à nouveau la création de bataillons de volontaires.

Si l'engagement était presque unanime en 1791, il l'est beaucoup moins en 1792. Avec la certitude de partir au front, les volontaires se font moins pressés, et ne sont plus que des hommes désignés par leur municipalité pour rejoindre les bataillons formés. Ainsi un bataillon de grenadiers est réuni le 26 août 1792 à Bourg où près de 800 hommes sont présents. Mais à l'inverse de 1791, les hommes sont souvent peu ou mal équipés. Le 2 octobre 1792, devant le denuement de la compagnie Joubert de Pont-de-Vaux, les commissaires et l'état-major du 6<sup>e</sup> bataillon de volontaires de l'Ain décident que celle-ci permettra de lieu de dépôt avec celle du capitaine Dalbert "pour le bien de l'habillement et pour celui du service".

4 - L'Argonne française. *Les soldats de l'an 2* in L'Histoire n° 31, août 1982.

5 - Arrêté de l'état-major du 6<sup>e</sup> bataillon de volontaires, 2 octobre 1792. Archives Départementales de l'Ain, série L.

Lors du passage de bataillons de volontaires dans les villes et les villages de l'Ain, les autorités constituées et les patriotes ne manquent pas de louer le patriotisme et les vertus des défenseurs de la patrie. En effet, l'état moral de ces troupes s'amenuise avec le temps passé hors de chez soi, et les désertions temporaires se font nombreuses.

La situation militaire de l'été 1793 est encore plus dramatique pour la France qu'au moment de la "patrie en danger" un an auparavant. Les armées de la République reculent aux frontières, la guerre de Vendée fait rage et la rébellion fédéraliste de Lyon mobilise des troupes utiles aux frontières. Dans l'Ain, les Piémontais menacent d'envahir le département.

Dans cette atmosphère de crise aiguë la Convention et les autorités constituées font appel de nouveau aux volontaires. Mais l'enrôlement est cette fois-ci critique : "Nous sommes bien disposés en notre particulier (écrivent les officiers municipaux de Biziat le 21 août 1793) de concourir avec vous pour exciter le zèle des citoyens de notre commune. Quoique nous ne doutons pas de leur empressement à voler au secours de leurs frères du Mont-Blanc

et à empêcher la violation du territoires de la République... nous vous observons... qu'il serait difficile de faire partir tous les citoyens attendu que les travaux de la campagne sont urgents en ce moment où il faut préparer les semailles et recueillir les menus grains...". Mais malgré les sacrifices que représente le départ des volontaires dans les campagnes, ces derniers sont néanmoins prêts à se battre : "Il est bien malheureux (écrivent les officiers municipaux de Montfalcon le 21 août 1793) pour nous que nous ayons toujours des ennemis à combattre et qui veulent s'opposer à la tranquillité que la République... nous assurait. Vous devez être instruit que notre commune est une des plus petites en population de votre district. Il nous y manque des bras pour la culture... malgré ces observations, si vous en exigez, nous vous prions instamment de les faire requérir".

Malgré ces difficultés matérielles croissantes jusqu'en 1796, les armées de la Révolution, issues de l'amalgame des volontaires et des engagés, vont tenir tête à l'Europe durant 25 ans. La reprise en mains de l'armée d'Ancien Régime par les révolutionnaires de 1793 et de l'an 2 crée un instrument de victoire où l'esprit patriotique, l'égalitarisme et la haine de l'aristocratie sont les ciments d'une idéologie militaire nouvelle en Europe.

6 - Lettre des officiers municipaux de Biziat aux administrateurs du district de Châtillon, 21 août 1793. Archives Départementales de l'Ain, série L.  
7 - Lettre des officiers municipaux de Montfalcon du 21 août 1793. Archives Départementales de l'Ain, série L.



Hausse-col d'officier de la Garde Nationale, vers 1793. Inv. 1986-501. Musée de la Révolution Française



Jérôme Croyet  
Étudiant en thèse d'histoire de la Révolution

Plaque de ceinture de garde national. Inv. 1986-519. Musée de la Révolution Française